Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 056-215601162-20260710-2026_6_2-DE

COMMUNE DE LOCMARIAQUER
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 7 juillet 2026

L'an deux mil vingt-six le sept juillet à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LOCMARIAQUER, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de LOCMARIAQUER sous la présidence de M. CAGNARD Hervé, Maire

Date de convocation

03 juillet 2026

Etaient présents : M. CAGNARD Hervé, Maire

M. HUET Guénhaël, Mme JEGO Anne-Marie, M. BEGKOYIAN Pierre, Mme CAREL Nicole, *Adjoints* ;
Mme RIO Annick, Mme DUVERGER Cécile, M. MATIGNON Philippe, M. CREQUER Jean-Claude, Mme LE ROY LEFEVRE Marie-Lise, M. PASCO Yann, M. LE SOMMER Charles, Mme HERVE Nadia, Mme PIERINI Anne, M. BERTRAND Romain, M JEANNOT Mathieu *Conseillers municipaux* ;

En exercice : 19
Présents : 16

Représentés : M. HUET Pascal par M. CAGNARD Hervé
Mme KERSUZAN Béatrice par Mme CAREL Nicole
Mme LE COTILLEC Clémence par Mme JEGO Anne-Marie

Votants : 19

Secrétaire de séance : M. BERTRAND Romain

n° 2026-6-2 : Approbation du procès-verbal de la séance du 26 mai 2026

Monsieur Le Maire soumet le procès-verbal de la séance du 26 mai 2026 à l'approbation des Conseillers Municipaux.

Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler avant son adoption définitive.

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité :

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 26 mai 2026, sans observation.

Le secrétaire de séance
Romain BERTRAND

Le Maire,
Hervé CAGNARD

MAIRIE DE LOCMARIAQUER 56 (Morbihan)